

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Le montant que vous payerez est défini par des codes de nomenclature. Le dispensateur de soins choisira le plus approprié à votre situation. Vous payerez le « ticket modérateur », qui vous sera facturé le mois suivant votre visite. Votre mutuelle interviendra pour le solde (« intervention INAMI »). Des suppléments peuvent s'appliquer dans les plages « déconventionnées ». Le montant des suppléments vous sera communiqué.

Petit lexique pour tout comprendre

Conventionné	Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l'INAMI
BIM	Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée)
Montant total	Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.
Intervention INAMI	Partie du tarif que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge
Ticket modérateur patient	Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels
Supplément patient	Montant maximal qu'un dispensateur de soins facture en plus du tarif de l'INAMI

Combien coûte une consultation* ?

Description des soins	Code	Statut du patient	Montant total	Intervention INAMI	Ticket modérateur	Supplément patient (plages déconventionnées)
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en orthopédie accrédité	105674	Non-BIM	32.84 €	20.84 €	12.00 €	50.00 €
		BIM		29.84 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en orthopédie accrédité (patient de - de 25 ans)	1AF674	Non-BIM	32.84 €	20.84 €	12.00 €	45.00 €
		BIM		32.84 €	0.00 €	
Consultation de longue durée (au moins 30 minutes) au cabinet du médecin spécialiste	350070	Non-BIM	51.35 €	51.35 €	0.00 €	
		BIM		51.35 €	0.00 €	
Ponction ou infiltration articulaire	050050	Non-BIM	24.53 €	0.00 €	24.53 €	
		BIM		0.00 €	24.53 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en rhumatologie accrédité	102653	Non-BIM	74.83 €	62.83 €	12.00 €	30.00 €
		BIM		71.83 €	3.00 €	
Evaluation standard de la maladie (évolution et pronostic) par un médecin spécialiste en rhumatologie accrédité	478030	Non-BIM	80.69 €	80.69 €	0.00 €	
		BIM		80.69 €	0.00 €	
Densitométrie osseuse	466616	Non-BIM	43.47 €	40.99 €	2.48 €	
		BIM		43.47 €	0.00 €	
Ponction diagnostique ou thérapeutique chez un patient souffrant de rhumatisme inflammatoire	478015	Non-BIM	22.01 €	18.71 €	3.30 €	
		BIM		22.01 €	0.00 €	

* Les prix sont à titre informatif et peuvent être modifiés suite aux indexations effectuées par l'INAMI

Actes et matériels non couverts par votre mutuelle

Certains actes et matériels fournis dans ce service ne sont pas couverts par votre mutuelle. Ils peuvent parfois néanmoins être nécessaires à vos soins. Votre médecin vous en informera si c'est le cas. Voici, quelques exemples de matériels à votre charge.

Type d'acte/matériel	Prix
Bandage claviculaire	41.36 €
Bande de contention	3.00 €
Bande de compression (main)	8.87 €
Chaussure de marche	16.67 €
Echarpe d'immobilisation	16.71 €

Ne posez pas un lapin à votre médecin...

En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de nous prévenir au minimum 48 heures à l'avance :

- Rendez-vous sur www.saintluc.be > Annuler un rendez-vous
- Contactez le secrétariat de la consultation concernée par téléphone

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Le montant que vous payerez est défini par des codes de nomenclature. Le dispensateur de soins choisira le plus approprié à votre situation. Vous payerez le « ticket modérateur », qui vous sera facturé le mois suivant votre visite. Votre mutuelle interviendra pour le solde (« intervention INAMI »). Des suppléments peuvent s'appliquer dans les plages « déconventionnées ». Le montant des suppléments vous sera communiqué.

Petit lexique pour tout comprendre

Conventionné	Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l'INAMI
BIM	Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée)
Montant total	Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.
Intervention INAMI	Partie du tarif que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge
Ticket modérateur patient	Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels
Supplément patient	Montant maximal qu'un dispensateur de soins facture en plus du tarif de l'INAMI

Combien coûte une consultation* ?

Description des soins	Code	Statut du patient	Montant total	Intervention INAMI	Ticket modérateur	Supplément patient (plages déconventionnées)
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en orthopédie accrédité	105674	Non-BIM	32.84 €	20.84 €	12.00 €	50.00 €
		BIM		29.84 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en orthopédie accrédité (patient de - de 25 ans)	1AF674	Non-BIM	32.84 €	20.84 €	12.00 €	45.00 €
		BIM		32.84 €	0.00 €	
Consultation de longue durée (au moins 30 minutes) au cabinet du médecin spécialiste	350070	Non-BIM	51.35 €	51.35 €	0.00 €	
		BIM		51.35 €	0.00 €	
Ponction ou infiltration articulaire	050050	Non-BIM	24.53 €	0.00 €	24.53 €	
		BIM		0.00 €	24.53 €	
Soins de plaie(s) simples	424631	Non-BIM	4.10 €	3.08 €	1.02 €	
		BIM		4.10 €	0.00 €	
Soins de plaie(s) complexes	424653	Non-BIM	6.20 €	4.65 €	1.55 €	
		BIM		6.20 €	0.00 €	
Explication du diagnostic et de la proposition d'exams complémentaires	350254	Non-BIM	74.85 €	0.00 €	0.00 €	
		BIM		0.00 €	0.00 €	
Radioscopie avec amplificateur de brillance	469114	Non-BIM	37.35 €	34.87 €	2.48 €	
		BIM		37.35 €	0.00 €	

* Les prix sont à titre informatif et peuvent être modifiés suite aux indexations effectuées par l'INAMI

Actes et matériels non couverts par votre mutuelle

Certains actes et matériels fournis dans ce service ne sont pas couverts par votre mutuelle. Ils peuvent parfois néanmoins être nécessaires à vos soins. Votre médecin vous en informera si c'est le cas. Voici, quelques exemples de matériels à votre charge.

Type d'acte/matériel	Prix
Bandage claviculaire	41.36 €
Bande de contention	3.00 €
Bande de compression (main)	8.87 €
Chaussure de marche	16.67 €
Echarpe d'immobilisation	16.71 €

Ne posez pas un lapin à votre médecin...

En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de nous prévenir au minimum 48 heures à l'avance :

- Rendez-vous sur www.saintluc.be > Annuler un rendez-vous
- Contactez le secrétariat de la consultation concernée par téléphone